



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

18 juin 2019

Rapport d'activité 2018 du Pôle Assurance Banque Epargne (AMF - ACPR)

Nathalie Beaudemoulin, coordonnatrice du Pôle commun et directrice du Contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR et Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'AMF ont présenté à la presse le rapport d'activité 2018 du Pôle commun qui remplit une mission de protection des clients dans les secteurs de la banque, de l'assurance et des services financiers. Parmi les sujets phares : le devoir de conseil dans la vente des produits financiers, la lutte contre les arnaques et la protection des personnes vulnérables.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert
Ophèle, Président de
l'AMF - Présentation
du rapport annuel
2021 de l'AMF - 18
mai 2022



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02